

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

L'an deux mil onze,
Le 6 Décembre à 20 heures 30,

Les membres de l'association C.S.A.K.B., se sont réunis à la salle ANDRÉ-MAIGNÉ en assemblée générale ordinaire sur la convocation faite par Edouard ANDREASSIAN, Président, conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par tous les membres présents.

L'assemblée est présidée par Edouard ANDREASSIAN. Le Président constate que les membres présents, ou représentés, possèdent ensemble 449 voix, représentant 42% des voix et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1°- le rapport moral du Président, le rapport d'activités de la Secrétaire Générale, le rapport du Trésorier et les rapports du commissaire aux comptes,
- 2°- le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- 3°- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 4°- la feuille de présence, les statuts de l'association et les listes des membres du comité directeur.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Allocution du président
- Rapport d'activités de la Secrétaire Générale
- Rapport financier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation de ces rapports, des comptes de l'exercice du 1er juillet 10 au 30 juin 11 et affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice suivant
- Approbation modification statuts pour intégration sport handicap au CSAKB
- Approbation renouvellement commissaire aux compte et suppléant
- Election pour le renouvellement d'un tiers du Comité Directeur
- Mise à l'honneur des personnes « marquantes » de la saison 2010 - 2011 (sportifs, bénévoles...)
- Résultats des résolutions.

RAPPORT DU PRÉSIDENT, (EDOUARD ANDREASSIAN)

Bonjour à toutes les personnes présentes lors de cette assemblée générale qui est essentielle à la vie associative du CSAKB : la pérennité du club au sein de la ville du Kremlin Bicêtre est largement le fait des nombreux bénévoles qui œuvrent dans un seul but ; donner le meilleur de nos compétences et de nos infrastructures à tous nos licenciés qui représentent près de 10% de la population Kremlinoise. Malheureusement comme dans toutes les grandes structures, les moments de joie alternent avec les moments de peine : je veux en tout début de cette assemblée générale parler de la douleur que nous avons après le départ de deux de nos proches :

ULYSSE PENA : Garçon qui est parti dans la force de l'âge, joueur international de Rugby qui a participé à des championnats mondiaux dans les catégories jeunes. Ulysse avait commencé son initiation aux valeurs sportives au sein de la section scolaire chère à Jacques Ducasse.

PHILIPPE RAFFORT : entraîneur de Tai Chi pendant plus de vingt années que la route a emportée avec l'ensemble de ses proches pendant l'été dernier.

Des gens biens qui sont donc partis mais qui par leur implication dans le monde sportif laisse leur nom dans le souvenir de notre club.

Faire le bilan d'une année c'est dans un premier temps parler de la concrétisation des projets ciblés l'année passée :

- l'ouverture vers les personnes participant d'un handicap se fait de façon progressive avec quelques sections dont l'escrime et la natation ... Il faut souligner d'ailleurs l'effort de la commune sur le COSEC avec la construction de toilettes spécifiques. L'ajout à nos textes qui sera proposé tout à l'heure au vote va dans ce sens.
- L'ouverture vers les SENIORS continue de se faire dans nos sections déjà existantes : reste à repenser à la section randonnée quelque peu oubliée.
- Le projet de Formation : c'est un vaste chantier, car au-delà de la formation elle-même existe aussi une nécessité de réactualisation des connaissances pour les entraîneurs déjà en place : l'exemple le plus marquant est la compétence relative aux premiers secours. Cela passe également par une implication de tous: l'exemple des conférences débats laisse à réfléchir.

Tous ces projets ambitieux, associés à d'autres déjà existants, nécessitent du temps et surtout une vraie sérénité au sein de notre structure : pour un club omnisport ciblant actuellement 19 sports dont des grosses « cylindrées » (gymnastique, natation, football et handball) cela devient, il ne faut pas se le cacher une réelle gageure.

Je tiens à souligner les excellents rapports que nous avons avec la commune ; en prise directe avec le responsable des sports et de son équipe, et également par des rencontres régulières avec les représentants de la commune dont le maire. Ces échanges constructifs se traduisent d'ailleurs par l'action commune initiée cette année avec Madame Lateb lors du « 400 mètres pour ta santé » lors de la semaine de sensibilisation à l'hygiène alimentaire.

C'est une année 2010 très riche en résultat et je laisserai Solange en parler. C'est aussi une année où nos comptes sont à l'équilibre, ce qui n'est pas rien et c'est d'ailleurs ce qui tracasse régulièrement le président que je suis avec les responsabilités qui s'y rattachent. L'année 2010 a également vu le départ en retraite simultanée de Roseline

Blasutig et Michel Klein de notre secrétariat : je leur souhaite de profiter au maximum de cette nouvelle vie.

Enfin, je désire comme chaque année, vous souhaiter une année riche en expériences sportives, expériences qui passent aussi par des échanges entre nos différentes sections.

Sportivement.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE, (SOLANGE RENAUDEAU)

Introduction:

Remerciements pour leur présence:

- Monsieur le Maire
- Liliane Ducasse
- Marie- Claire Lebas, Adrien Guyot et Yves Brice

Notre club se porte bien. Nous pouvons être satisfaits, de sa vitalité, de son fonctionnement, des relations que nous entretenons avec la Municipalité.

Sa vitalité :

Les effectifs :

2465 adhérents en juin 2011 hausse très nette en ce début d'année : accueil de deux sections nouvelles et explosion des effectifs en natation: 400 l'an dernier, 600 en ce début d'année.

Les sections :

- De 17 l'an dernier nous sommes passés à 19 sections cette année.
- Renaissance de la section Basket qui a subi quelques avatars l'an passé. Son nouveau président, Geoffroy FAQUIER est bien décidé à aller de l'avant.
- Accueil de deux sections nouvelles: le « Grappling » et le « Krav-Maga »: je demande aux présidents de ces deux sections de se présenter et de présenter leur activité Abdellah HOUARI pour le « grappling », Fabienne FERNANDEZ pour le « Krav- Maga »
- Initiatives nouvelles qui permettent d'élargir les possibilités offertes aux adhérents de tous âges :
- Création d'une activité FIT6palmes par la section: Nage avec Palmes
- Lancement en novembre 2010 par la section Natation de l'Aquagym, de l'initiation au Water Polo, de la compétition. La première compétition s'est déroulée le 19 juin 2011 : 8 clubs du Val -de -Marne présents.
- Reconduction par la FFF cette année du label « Qualité » pour l'école de Foot .
- Participation importante aux compétitions de tous niveaux et excellence des résultats obtenus exemples:

Handball : Nationale III

Nage avec Palmes : Lou Herbin, 3 titres de championne de France (50, 100 et 200 m. bi palmes) Tiphaine Morin : 800 SF Meilleure performance française minime. Elles sont sélectionnées pour participer aux championnats d'Europe en Hongrie.

Football : Equipe A des anciens est championne du Val -de - Marne

Gymnastique: pas une compétition sans un contact avec le podium

Equipe de Fit-Step, championne de France

Escrime: seniors évoluent cette année en N1 par équipes

Marcus est champion d'Europe en individuel et, par équipes champion du monde au sabre, et vice - champion du monde à l'épée.

Mehdi Fabre termine l'année premier au classement national cadet. Il évoluera en 2011-2012

au niveau international.

- Montée en division supérieure: Foot : équipe des moins de 17 ans monte en deuxième division ainsi que l'équipe des Anciens B.
- Organisation de festivités avec ou sans les parents ; repas de Noël, galette, barbecue de fin d'année etc...
- Organisation de rencontres inter - sections (surtout en fin d'année).
- organisation chaque année, en fin d'année par la section Foot d'un tournoi international très apprécié, Les 18 et 19 juin 2011 ce tournoi international des benjamins vit la présence de 24 délégations et de 13 nationalités différentes.
- remarque : chaque section a une structure particulière, des effectifs différents, des objectifs spécifiques : certaines sont tournées vers la compétition. D'autres sont des activités de loisirs, une troisième catégorie englobe ces deux objectifs. Mais il est important de préciser que toutes sont considérées avec autant d'attention par les responsables.

Son fonctionnement :

Les personnes:

- Nombreux bénévoles discrets et assidus sans la présence desquels le club ne pourrait pas être ce qu'il est. Qu'il est important de remercier intensément.
- Entraîneurs compétents sans lesquels les résultats ou le simple plaisir de pratiquer ne seraient pas ce qu'ils sont. J'aimerais, exceptionnellement attirer l'attention de tous, sur la section discrète des Arts martiaux qui fonctionne d'une manière un peu particulière et honorer l'ensemble des enseignants tous hautement diplômés.

Karaté : Me. Omi Naoki 8ième Dan (ils sont 3 en France)

Aïkido : Me.Christian Mouza 6ième Dan

Judo : Me. Louis Renelleau 7ième Dan

Jujitsu et judo: Me. Pierre Croizier 6ième Dan

Karaté : Me. Serge Martinet 6ième Dan

Tai-chi: cours assurés désormais par Manuel Henrique et par Serge Halphen professeur juste diplômé.

Si je me permets de vous citer ces noms, de vous les faire connaître, c'est pour tenter d'apaiser le drame auquel tous ont dû faire face. En effet la disparition tragique de Maître Philippe Raffort (5ième Dan, professeur de Tai-chi) et de sa famille nous bouleversa tous mais bouleversa plus encore ceux qui les connaissaient très bien et les fréquentaient souvent.

Les liaisons sections-bureau:

- Instauration, au sein du Bureau d'un système de Référents: chaque membre du bureau a pour fonction de contacter aussi souvent qu'il est nécessaire deux sections autres que celle à laquelle il appartient afin de servir de relais privilégié entre les sections et le Bureau du CSAKB.
- Invitation à chaque réunion de bureau d'un Président de section : action reconduite cette année .
- Edouard continue ses déplacements en direction de toutes les sections;

Cependant nous avons dû renoncer, nous les membres du bureau à deux manifestations qui nous tenaient à cœur: la conférence-débat et le repas des bénévoles.

Jean-Claude Killy fait un double constat le 17 novembre 2011 lors de l'élection du Manager de l'année:

« Le sport est un lien social absolument éblouissant qu'on exploite de moins en moins ».

Nous pensions que ces initiatives intéresseraient et plairaient à un large public fréquentant le CSAKB. Devant le petit nombre de personnes présentes à l'une et à l'autre nous ne les avons pas reconduites. L'organisation pratique, le temps passé à contacter des intervenants extérieurs à rechercher le traiteur devenaient disproportionnés confrontés aux résultats obtenus.

Quelqu'un aurait-il des idées pour tenter de mobiliser les gens?

Qui dit fonctionnement, évoque aussi, en négatif, des dysfonctionnements. Car des problèmes au club, il y en a et il y en aura toujours. Ceux que nous évoquons relèvent des personnes, des locaux, du règlement. .

Les problèmes de fonctionnement:

Liés aux personnes:

Incompatibilité d'humeur entre certains responsables au sein d'une même section

Difficultés d'obtention de renseignements indispensables à la constitution d'un dossier ou d'un travail

Non respect de certaines consignes: ex: affichage des diplômes des enseignants dans les locaux sportifs qu'ils fréquentent.

Participation faible à l'enrichissement du site du club.

Non respect des horaires prévus de fonctionnement des sections: (ce n'est pas du fait de notre club)

Obligation pour l'entraîneur de volley de tracer ses lignes avant chaque match

Départ imprévu d'entraîneurs en cours d'année.

Liés aux locaux:

Exiguïté de la salle d'escrime

Présence de trous dans le sol de la grande salle de la Halle des sports

Impossibilité de bien travailler pour la section Yoga le lundi soir dans la salle J.Poisat.

aux Esselières, la salle voisine étant occupée par l'équipe de step qui travaille en musique.

Encombrement de l'espace investi par la boxe française: présence de matériels sportifs n'appartenant pas cette section et aération insuffisante

Eclairages défectueux au COSEC et à J.DUCASSE

Problèmes de distribution d'eau chaude et de transfert de sable extérieur sur les sols par les personnes qui entrent au gymnase

Liés aux relations avec les administrations:

Insuffisance des moyens de transport mis à la disposition du Foot pour les déplacements des équipes

Fermeture de la piscine du K.B sans précision de date de réouverture

Délais de réponses à des demandes adressées à la communauté d'Agglomération trop longs.

Les relations avec la municipalité :

- une fois par mois environ, Edouard Andréassian et un membre du bureau rencontrent Monsieur Jean-Luc Laurent et Monsieur Jean-Marc Nicolle afin de tracer un bilan des activités du club et d'évoquer les problèmes récents. Ces entretiens sont toujours bénéfiques pour le club.

Exemple: cette année, le COSEC a fait l'objet d'aménagements destinés à faciliter l'accueil des handicapés. Le club est d'autant plus sensible à ces transformations qu'un de ses objectifs vise une intégration de plus en plus importante de personnes présentant un

handicap. Cette volonté a entraîné une modification des statuts de notre association par ajout des termes suivants:

« - L'association ouvre ses activités physiques et sportives aux personnes présentant un handicap.

- L'association se réserve le droit de l'adhésion, en fonction de la spécificité du sport, de la compétence spécifique de l'entraîneur, de l'accessibilité aux locaux, cela en fonction du handicap ».

Cette modification concerne l'article premier; deuxième et troisième alinéa. Elle sera soumise à l'approbation des membres de L'Assemblée Générale du jour.

Notons en annexe que la section escrime projette l'ouverture de ses activités aux mal-voyants.

- La fête de la ville :

Elle doit permettre à notre club de présenter une image attractive et performante de notre club. Or notre emplacement, cette année, n'était pas judicieux. Mais la représentation des différentes sections laissait à désirer. Tout comme l'absence de démonstrations. A revoir.

[Médaille jeunesse et sports :](#)

Promotion 2010

Argent : Solange Renaudeau

Bronze : Anne Dumont -- Claire Morelli – Edouard Andréassian – Bertrand Maigné

Promotion 2011

Or : pierre Maigné

Argent : Philippe Girard – Cédric Thépaut – Philippe Micquiaux

[Voici maintenant le temps des récompenses : Promotion Antoine MORELLI.](#)

Geste modeste concernant des personnes bénévoles, entraîneurs ou champions qui méritent la reconnaissance et l'estime de nous tous.

Nous demandons aux responsables de venir dire quelques mots en l'honneur de chacun.

Service des sports : Marie Claire Lebas et Adrien Guyot

Football : Yves Brice à l'occasion de son départ en retraite.

Athlétisme : Mr. Et Mme. Lebrun Mr. Et Mme. Gavinet

Basket : Milan Kraznaï

Escrime : Pauline Sterdyniak -Xavier Garneret

Football : Robert Gavinet -Patrick Lambert-Fabien Sellier

Gymnastique : Sandra Dumont- Jennifer Paris

Handball : Karine et martine Boukia

Natation : Farid Bouchentouf -Yassine Kadiri -Lionel Mandard -Jean- François Lacoste

Nage avec palmes : Lou Herbin -Victor Lugand -Tiphaine Morin

Volley ball : Marie Berthou -Fabienne Glacial -Théodore Jarassé - Amore Mandore

P.S : vérifier les horaires de votre section indiqués sur la brochure Horaires et Tarifs 2011-2012. Merci.

Bonne fin de soirée à tous.

La secrétaire générale du club : Solange Renaudeau

INVITE

Mr Le Maire nous ayant fait l'honneur de sa présence, la parole lui est donnée.
Il rappelle l'indépendance de notre association vis-à-vis de la municipalité.
Il nous redit que la relation qui nous lie par la convention, amène de part et d'autre, des droits mais aussi des devoirs et que ceux-ci sont strictement respectés par l'un et par l'autre..
Il nous redit l'importance des entrevues réalisées régulièrement, afin de faire avancer au mieux les différents problèmes rencontrés.
Il insiste particulièrement pour évoquer à nouveau les rapports cordiaux existant entre nos deux entités.
Il réaffirme son entier soutien à notre association, et précise qu'en cette période de crise, le sport reste un vecteur très important de cohésion sociale.
Afin de concrétiser ses propos, il nous informe que la convention avec la société Auchan sera reconduite cette année, ainsi que la subvention municipale, malgré les problèmes financiers dont doit faire face la ville, en cette période difficile.
Il finit son intervention en insistant particulièrement sur l'importance du bénévolat dans une société où l'individualisme et parfois l'égoïsme tend à devenir de plus en plus présent.

RAPPORT DU TRÉSORIER, (SYLVAIN ANTOINE)

Le bilan 2010-2011 que je vous présente relève un bénéfice de 418 €, ce qui nous permet, une fois de plus de terminer en équilibre financier....

Tout comme la saison précédente, le résultat positif de nos fonds propre, permet de débiter cette saison sur des bases saines, sachant que toutes les factures de la saison ont été liquidées en temps et en heures. (plus de factures de fournisseurs arrivant encore en octobre ou novembre..)

Nous avons élaboré un budget prévisionnel bénéficiaire pour la saison prochaine avec un excédent de 7463 €.

Nous pensons qu'il est important et sage de créer progressivement, un « fonds de roulement » afin de pouvoir pallier à tout événement imprévisible.

Notre association compte aujourd'hui 19 sections et plus de 2400 adhérents, ne manquant pas de rencontrer certaines difficultés propres à toutes activités, il faut nous en prémunir.

Les départs de Michel et Roselyne, ont générés des économies qui apportent une bouffée d'oxygène salubre.

Ils ont permis, le développement de nouvelles sections au sein du club et la pérennisation de l'emploi du maître d'armes, dont les aides publics se terminent bientôt.

Certaines rentrées financières (CNDS, convention signée par la Mairie le CSAKB et AUCHAN) qui n'avaient pas été actées l'an dernier, nous ont permis d'avoir une trésorerie un peu plus confortable.

A noter également les efforts réels de toutes les sections, et particulièrement la section Handball (qui ne dépensent pas la totalité de leur « déficit autorisé », ainsi que la section Football qui équilibre les comptes de leur tournoi.

Tous ces éléments positifs, nous permettent donc de regarder l'avenir avec sérénité.

La commission finance (constituée de tous les trésoriers de section) dont je suis le Président, se réunira dans l'année, afin de réfléchir à l'harmonisation commune de certains éléments financiers.

En outre, une estimation globale des charges sociales des entraîneurs, sera réalisée afin d'étudier son impact sur les finances du club.

Pour finir, je voudrais remercier les différents responsables municipaux pour la qualité de leur écoute et leur réactivité. Je crois pouvoir traduire le sentiment général des dirigeants du club en disant que nous formons un couple de partenaires responsables et ouverts au service du sport dans notre ville.

Michel DENOULT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
110 bis, Bd. Exelmans
75016 PARIS

Téléphone 01 46 51 99 72
Télécopie 01 46 51 67 97
E-mail : cabinet.denouault @ wanadoo.fr

CLUB SPORTIF ET ATHLETIQUE
DU KREMLIN-BICETRE
(Association C.S.A.K.B.)
53, rue du Professeur Bergonié
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2011

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « C.S.A.K.B », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A côté du compte de résultat de l'exercice 2010-2011, qui dégage un bénéfice de 418 €, est présenté un « budget prévisionnel 2011-2012 » aboutissant à un résultat positif de 7 463 €.

Nous tenons à préciser que notre mission légale ne concerne pas et ne couvre pas ces données prévisionnelles mais les seuls comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2011.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS, le 18 novembre 2011



Bilan du CSAKB 2010-2011

Actif	N			N-1
	Brut	Amortis. Dépréciat.	Net 30/06/2011	Net 30/06/2010
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations corporelles				
<u>Actif circulant</u>				
Autres créances	59 541		59 541	43 028
Disponibilités	1 202		1 202	3 671
Total actif circulant	60 743		60 743	46 699
<u>Charges constatées d'avance</u>	4 531		4 531	6 613
Total Général	65 274	0	65 274	53 312

Passif	30/06/11	30/06/10
	<u>Capitaux propres</u>	
Report à nouveau	4 240	-13 347
Résultat de l'exercice	418	17 587
Total des capitaux propres	4 658	4 240
<u>Provisions risques et charges</u>	2 733	16 167
<u>Dettes</u>		
Dettes financières	22 963	4 701
Fournisseurs et cptes rattachés	26 641	28 204
Dettes fiscales et sociales	8 279	
Total des dettes	57 883	32 905
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Total Général	65 274	53 312

Compte de résultat du CSAKB 2010-2011 et budget prévisionnel du CSAKB 2011-2012

	30/06/11	30/06/10	Budget Prévisionnel 2011-2012
<u>Produits d'exploitation</u>			
Cotisations	409 405	347 935	432 000
Subventions :			
Municipales	270 525	245 352	268 525
Municipales scolaires		3 600	
Subvention Emplois Tremplin	10 333	11 333	6 600
Subvention Municipale Exceptionnelle			3 500
Subventions Agefos			
Départementales	27 076	37 861	20 000
Autres	18 380	4 150	13 300
CNDS	21 686	16 495	18 000
Autres produits	6 244		
Total des produits	763 649	666 726	761 925
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats et charges externes	629 895	478 522	633 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 069	2 387	2 000
Salaires et traitements	119 085	138 106	92 624
Charges sociales	18 789	38 450	21 088
Dotation aux amortissements	0	0	0
Autres charges	6 588		4 000
Total des charges	776 426	657 465	752 712
1 - Résultat d'exploitation	-12 777	9 261	9 213
<u>Produits financiers</u>			
Gains cessions VMP	92	40	500
<u>Charges financières</u>			
Agiors et frais bancaires		-113	250
2 - Résultat financier	92	153	250
<u>Produits exceptionnels</u>	13 978	8 184	3 000
<u>Charges exceptionnelles</u>	875	11	5 000
3 - Résultat exceptionnel	13 103	8 173	-2 000
4 - Résultat de la période	418	17 587	7 463

Puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte, au Président, de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée des documents légaux.

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport du Trésorier et des rapports du commissaire aux comptes, approuve ces rapports.

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2010-2011 (clos au 30 juin 2011), les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports, et décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 418 € au poste report à nouveau.

Cette résolution est adoptée 448 voix pour et 1 blanc

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier aux membres du comité directeur, au titre de l'exercice 2010-2011 pour l'accomplissement de leur mission.

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le budget 2011-2012

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la modification de ses statuts par l'ajout des deux phrases suivantes à l'article premier, deuxième et troisième alinéas:

- **L'association ouvre ses activités physiques et sportives aux personnes présentant un handicap.**
- **L'association se réserve le droit de l'adhésion, en fonction de la spécificité du sport, de la compétence spécifique de l'entraîneur, de l'accessibilité aux locaux, cela en fonction du handicap.**

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

SEPTIEME RESOLUTION

« L'Assemblée Générale nomme en qualité de commissaire aux comptes titulaire Mr Henri GRILLET représentant la société PRAXOR AUDIT siégeant au 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris. N° RCS Paris : 308 238 393.

et en qualité de Commissaire aux comptes suppléant Mr Florent GESBERT représentant la société PRAXOR AUDIT siégeant au 156 Boulevard Haussmann 75008 Paris. N° RCS Paris : 308 238 393.

pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017 ».

Cette résolution est adoptée à 448 voix pour et 1 blanc

ELECTION AU COMITÉ DIRECTEUR

Statutairement, le comité directeur est renouvelé par tiers tous les deux ans. Un tirage au sort a eu lieu. La liste des nouveaux candidats et des renouvellements se présente ainsi.

MALLET Patrick (handball)

FRANCESCATO Rebecca (Gym Feminine)

COSTET Aurélie (Gymnastique)

HURTADO Robert (Tennis)

LEBLANC Patricia (Athlétisme)

ROUDEIX Dane (Basket Ball)

MORIN Valérie (Pongée nage avec palmes)

LACOSTE Jean François (Natation)

TIBURN Elyman (Basket ball)

FAUQUIER Geoffroy (Basket ball)

HERNANDEZ William (Krav Maga)

HERNANDEZ Fabienne (Krav Maga)

HOUARI Abdellah (Grappling)

HOUARI Brahim (Grappling)

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue.

QUESTIONS DIVERSES :

Personnes ne désire poser de question .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h15. De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire Générale présents à l'assemblée.

LE PRÉSIDENT
Edouard ANDREASSIAN

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Solange RENAUDEAU